

Echantillon n°	370-2018-00108203	Date	27/04/2018	Page 1/1
Rapport d'analyse n°	AR-18-AA-100717-01 / 370-2018-00108203			



A l'attention de **A & P Corporation**
 23 Woodvale Avenue
 G46 6RG Giffnock
 ROYAUME UNI

Copie à : [redacted]@huissier-justice.fr)

Email contact@joyeuses-gambades.com

Coordinateur technique de votre dossier : Jean-Christophe Guary

Notre référence :	370-2018-00108203/ AR-18-AA-100717-01	Type :	EX
Référence client :	CROQ' la Vie - 4kg - 1		
Description de l'échantillon :	Croquettes sèches pour chien de la marque CROQ' la Vie Scellé par huissier de justice intact		
Conditionnement :	NonCommercial : 600g		
Votre date de commande :	19/04/2018	Votre référence commande :	Analyse Proximates croquettes
Date de réception :	24/04/2018 09:15:00	Date de mise en analyse :	24/04/2018
Prélèvement/Transport :	La Poste (Chronopost)		
Analyses demandées :	PDB18 : Analyses des Proximates		

Analyses compositionnelles

Résultats (incertitude)

C0090 AA Protéines	Méthode : Méthode interne, Kjeldahl (Titrimétrie)
(a) Azote total	5.13 (± 0.17) g/100 g
(a) Protéines (Nx6.25) (Kjeldahl)	32.1 (± 1.0) g/100 g
A7368 AA Cellulose brute (Fibersac)	Méthode : Méthode interne, Gravimétrie [Fibersac]
(a) Cellulose brute	1.2 (± 0.7) g/100 g
AA085 AA Matières Grasses Totales (procédé B)	Méthode : Méthode interne, Gravimétrie
(a) Matières Grasses Totales	16.7 (± 1.0) g/100 g
AA083 AA Cendres Brutes	Méthode : Méthode interne, Gravimétrie
(a) Cendres Brutes	8.7 (± 0.3) g/100 g
AA001 AA Humidité à 102-103°C (sur sable)	Méthode : Méthode interne, Thermogravimétrie
(a) Humidité	5.2 (± 0.5) g/100 g
(a) Extrait sec	94.8 (± 1.1) g/100 g

SIGNATURE



Charles Victoire
 Analytical Services Manager

Rapport validé électroniquement par Charles Victoire

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
 Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.
 Pour déclarer ou non la conformité, l'incertitude associée au résultat a été ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation. Elle n'a pas été prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.
 Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres AA ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Analytics France (Nantes). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0287, portée disponible sous www.cofrac.fr.

Projet n°	370-2018-031094	Date	02/05/2018	Page	1/1
Echantillon n°	370-2018-00112581				
Rapport d'analyse n°	AR-18-AA-104495-01 / 370-2018-00112581				



A l'attention de


 Copie à XXXX@huissier-justice.fr

Notre référence	370-2018-00112581	Rang de l'échantillon	2/3
Votre référence commande	Analyse Proximates croquettes / (EOL) 006-1	Votre date de commande	19/04/2018
Référence client	CROQ' la Vie - 4kg - 2	Responsable de l'analyse	Léna Le Corgne
Description de l'échantillon	Croquettes sèches pour chien de la marque CROQ' la Vie	Type	EX
Taille de l'échantillon reçu (emballage compris)	2090.4g	Date de réception	24/04/2018
Taille de l'échantillon analysé	2018.7g ± 5%	Date de mise en analyse	25/04/2018
Taille sous-échantillon	1.0 g	Date de fin d'analyse	02/05/2018
Méthode d'extraction d'ADN	A7439	Condition de stockage	Disponible sur demande
Analyses demandées	PAX02 : Criblage p35S + TNos pour la détection d'OGM		

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande. Pour déclarer ou non la conformité, l'incertitude associée au résultat a été ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation. Elle n'a pas été prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client. Les méthodes employées sont identifiées par un code de 5 caractères dont la description précise et les spécificités des méthodes analytiques testées sont disponibles auprès du laboratoire.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres AA ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Analytics France (Nantes). Le symbole (a3) identifie les essais de ce laboratoire effectués sous accréditation NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0287, m&s only. Les espèces maïs et soja n'ont pas été recherchées dans l'objet soumis à l'essai. Portée disponible sous www.cofrac.fr

Recherche d'OGM	Méthode	Résultats
AA10D AA (a3) Détection p35S	PCR temps réel [criblage]	absence de signal
AA12D AA (a3) Détection tNos	PCR temps réel [criblage]	absence de signal

CONCLUSION

Sur la base des analyses réalisées et des valeurs de référence en notre possession (normes, codes de pratique, littérature scientifique, évaluation des incertitudes, résultats mesurés sur des produits de référence, etc.) :

******* Analyse p35S *******

Pour l'échantillon référencé ci-dessus, la séquence cible p35S n'a pas été détectée. La limite de détection de la méthode est de 0.01 % d'ADN. Le matériel de référence utilisé est : IRMM. Toutefois la quantité d'ADN cible extraite de l'espèce n'est peut être pas suffisante pour que la limite de détection s'applique à cet échantillon.

******* Analyse tNos *******

Pour l'échantillon référencé ci-dessus, la séquence cible tNos n'a pas été détectée. La limite de détection de la méthode est de 0.01 % d'ADN. Le matériel de référence utilisé est : IRMM. Toutefois la quantité d'ADN cible extraite de l'espèce n'est peut être pas suffisante pour que la limite de détection s'applique à cet échantillon.

Les protocoles d'analyses OGM sont basés sur les normes NF ISO EN 21569 - 21570 - 21571 - 24276.

SIGNATURE


Léna Le Corgne
 Analytical Services Manager

Rapport validé électroniquement par Léna Le Corgne